

- Reproduction interdite -



Difficulté

Distance : 7,7 (ou 5,7) km

Dénivelé : 70 m

Norme Club Vosgien : 1/5

Carte conseillée

IGN TOP 25 - 3716 ET

En cas d'accident

N° d'urgence européen : 112
Gendarmerie : 17

Équipement conseillé : Chaussures de sport ou de randonnée et vêtements adaptés à la météo ; prévoir eau en suffisance et en-cas...

Départ proposé : Obernai, Parc du Selhof (situé au pied de l'église, côté ouest)
(possibilité de partir du parking de la piscine, auquel cas la distance passerait de 7,7 km à 5,7 km)

À savoir : la ville d'Obernai est desservie par le TER ainsi que par les lignes de bus Fluo Grand Est 257, 258 et 262..

Les balises CV du parcours : rectangle rouge/blanc/rouge - triangle rouge

Autres symboles : Parking ou possibilité de parking - Départ proposé -
Changement de balise - Section non balisée - Voie Verte - Variante

Sur le parcours... Parc du Selhof - Parc de Hell - Ehn (rivière) - Sentier de l'Ehn - Léonardsau (parc arboré, jardins, château, aire de pique-nique, toilettes)

Extension possible... Boersch (ville médiévale) - Obernai (centre historique, Mont National)

À Boersch : Restaurants - Boulangerie - Alimentation - Tabac-Presses - Caves, dégustation.

À Obernai : Office du Tourisme - Hôtels - Restaurants - Supermarchés - Quincaillerie - Sports - Caves, dégustation - Pharmacies - Hôpital (avec Urgences en journée)

Merci d'adresser toute remarque à contact@cvobernai.com

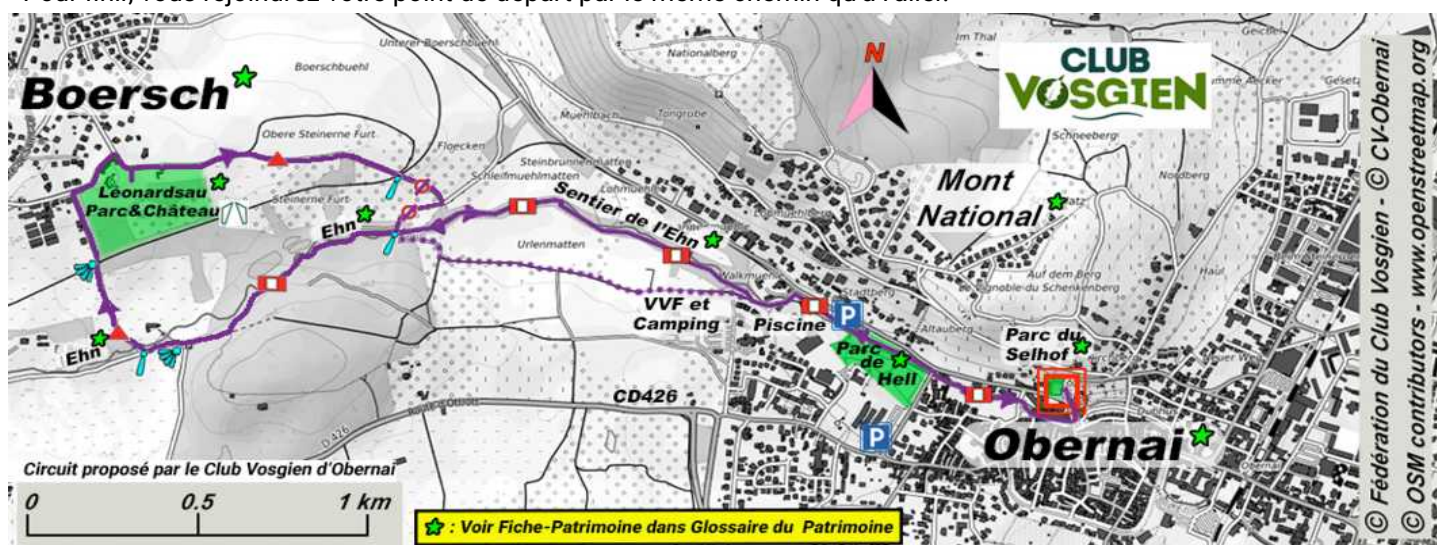
GPS : [téléchargement du fichier gpx](#)

★ : [accès au Glossaire du Patrimoine](#)

Topoguide du parcours

Tout comme Ob2, Ob5, Ob9 et Ob11, la vocation de Ob10 est de visiter le Domaine de la Léonardsau au départ d'Obernai.

- À partir du départ proposé, descendez la rue longeant l'église. Au niveau du parvis, prenez à droite le Rempart Caspar.
- Après 150m, prenez à droite sur 40m jusqu'au pont enjambant l'Ehn. Juste avant le pont, prenez à gauche l'Allée Hélène Wucher balisée **rectangle rouge/blanc/rouge** puis le Sentier de l'Ehn qui longe le Parc Municipal de Hell, **même balisage**.
- Passez devant le bâtiment de la piscine et prenez, à gauche, le Sentier pédestre de l'Ehn balisé **rectangle rouge/blanc/rouge** en longeant la rivière et en remontant le courant sur environ 2,6 km.
- À la sortie de la forêt, là où une vaste prairie s'ouvre à votre gauche, empruntez la route, tout droit, sur 100m.
- Prenez à droite la route franchissant la rivière Ehn et balisée **triangle rouge**. Après 320m, vous croisez la Voie Verte au niveau de la Porte de la Léonardsau [porte monumentale en acier Corten]
- Sans quitter le balisage **triangle rouge**, continuez tout droit en longeant le Parc de la Léonardsau puis prenez la première rue à droite. Arrivé à l'intersection avec la Rue de Dietrich, prenez à droite sur 50 mètres.
- Vous êtes arrivé au **Domaine de la Léonardsau**. Visite du parc, des jardins et éventuellement du château [compter en plus 150 m pour le tour du château et environ 1000 m pour le tour du parc]
- À la sortie du Domaine, prenez à droite la route balisée **triangle rouge**. Après environ 900m, vous atteignez la **Voie Verte** que vous traversez, tout droit, pour continuer sur la même route maintenant **non balisée**.
- En bas de la descente, au carrefour, empruntez par la droite la route **non balisée**.
- Poursuivez et prenez à gauche, juste avant le pont, le Sentier de l'Ehn balisé **rectangle rouge blanc rouge**.
[Variante. Traversez le pont et poursuivez en serrant toujours à gauche sur un chemin traversant prés et cultures avec vue sur la colinne du Mont National et sur le Mont St-Odile.]
- Pour finir, vous rejoindrez votre point de départ par le même chemin qu'à l'aller.



Les liens...

[\[Accéder au Glossaire du Patrimoine\]](#)

[\[Télécharger toutes les Fiches Patrimoine relatives au Circuit Ob10 \(fichier .ZIP\)\]](#)